



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**

**1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES**

**PROCES-VERBAL**

**ASSEMBLÉE GENERALE**

du vendredi 20 mai 2022

---

**APPROUVÉ**

PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GENERALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE  
DE MAINE-ET-LOIRE  
DU 20 mai 2022

**PRÉSENTS :**

**Mmes** BEURTON-LE MIGNON, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, LUCIANI, PETITRENAUD, WINDELS

**MM.** ANGIBAUD, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, CHÂTEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DEBERTEIX, DORIVAL, FAUVEAU, GAZEAU, JEGOU, JUSTEAU, LELIEVRE, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REYNOUARD, VIOUX, VOYER, **Membres Titulaires**

**Mme** LEGRATIET, SAUVOUREL

**MM.** CORGNET, EMERIAU, FLAMANT, GUIONNET, LANGEVIN, LEROY, PORTIER, REMITA, ROUILLER **Membres associés**

**Mme** DABIN (département 49),

**MM.** APAIRE (MEDEF Choletais), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

**EXCUSES :**

**Mmes** BENOIT, BLANCHARD, BRATEAU, LEROUGE, MENARD, TANGUY,

**MM** ARAM, BODET, BORJON-PIRON, DE GOURMONT, FAIQ, GANG, GAUCHET, LAILLET, LACLIE, LE MAOUT, MARBACH, PICOT, REIX, ROUSSEAU, **Membres Titulaires**

**Mme** QUERAN,

**MM** BATAILLE, BESSARD, BOISSEAU, CESBRON, DEBRUYNE, FILLON, FRANCO, GENDRY, LAILLET, MARTIN, POLLONO, RONGERE, SALLE **Membres associés**

**Mmes** DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

**MM** AUDOUIN (La Poste), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BORJON-PIRON (ADECC), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS) , COPLEUTRE (JCE), CORVEE (ENEDIS), COUPRIE (CPME), DESROQUES (Vitrines de Saumur), de GUISTI (CIA), DOLAY (UDCM49), DOUGE (Tribunal de Commerce), GERARD (DDT), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), LEBLOIS (DCF49), MUSSET (SOLUTION éco), BOURGEOIS, ROLLAND (ASDEPIC), PELISSIER (DDETS), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), PRUNIER (ARC OUEST), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), DAVY (SIEM), GIDOIN (ALDEV), SCHAUPP (MEDEF), LERAY (CIDES) **Conseillers techniques**

**PARTICIPENT ÉGALEMENT :**

M. BOURDOULEIX Gilles, Maire de Cholet, Président de l'Agglomération du Choletais  
Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation  
Mme COUPRIE Isabelle Direction des Affaires Financières  
Mme HERAUD Florence, Pôle Communication  
M.HOUeix Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. JAUBERT Yann, ALFI Technologies  
M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale  
M. LAPORTE Jean-Pascal VP THALES  
M. MAGNIER Ludovic, Sous-préfet de Cholet  
M. MERLET Antoine, Responsable de l'Agence Cholet Mauges  
M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire  
Mme ROCHER Anne, CDP49  
M. SOURICE Remi, BECOUZE  
Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

# SÉANCE DU VENDREDI 20 MAI 2022

## Ordre du jour

<b>1. INTERRACTION – LE CHOLETAIS TERRE D’INDUSTRIE</b>	<b>88</b>
<b>2. VIE INSTITUTIONNELLE – AFFAIRES GÉNÉRALES</b>	<b>93</b>
2.1. Validation du procès-verbal de l’assemblée générale du 24 mars 2022.	93
2.2 Présentation du budget	93
2.3 Conventions	98
2.4 Représentations	101
<b>3. ACTIVITÉS DE LA CCI</b>	<b>102</b>
3.1 Communication du président sur la consultation CCI France	102
3.2 Marchés passés en 2021, tarification 2022	102
3.3 Délégation de signature	103
3.4 Agenda	103
3.5 Campagne de communication sur le réseau social Tik Tok	103

## **ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE**

Le président Matthieu BILLIARD excuse l'absence de Monsieur le préfet, Pierre ORY. Il est représenté par le sous-préfet de Cholet, Ludovic MAGNIER. Il salue la présence de Florence DABIN, présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire et de Gilles BOURDOULEIX, Maire de Cholet et président de l'agglomération du Choletais.

Le président Matthieu BILLIARD donne la parole à Monsieur le sous-préfet, Ludovic MAGNIER.

Ludovic MAGNIER évoque les deux années difficiles liées à la crise sanitaire. Il souligne les niveaux de l'activité économique, de l'emploi et des investissements, qui ont rarement été aussi élevés.

Il souligne les relations nouées par la CCI avec les entreprises dans tous les secteurs.

Il déclare que les services de l'État ont besoin des réseaux de la CCI et de sa capacité à identifier les enjeux pour s'assurer que les moyens de l'État et de l'ensemble des pouvoirs publics atteignent leurs cibles. Il remercie la CCI pour son travail au quotidien.

Le président Matthieu BILLIARD indique que la nouvelle équipe élue à la CCI estime qu'il est important de changer les lieux des Assemblées générales. Une prochaine assemblée générale devrait avoir lieu à Saumur et une autre au SDIS en septembre. Ce sera l'occasion de découvrir les services de secours du département et de sensibiliser les chefs d'entreprise au rôle des pompiers volontaires, un enjeu sur le territoire.

Il présente le programme de la journée. Après le déjeuner dans le restaurant du campus sont prévues une visite du centre de formation et une présentation des filières, suivies par un temps de travail des commissions. La journée se terminera par le vernissage de l'exposition de la bourse Mécène et Loire 2019 « Entrelacements » de Stéphane COUTURIER.

## **1. INTERRACTION – LE CHOLETAIS TERRE D'INDUSTRIE**

Gilles BOURDOULEIX, Maire de Cholet et Président de l'agglomération du Choletais, déclare qu'il est très heureux d'accueillir les membres de la CCI sur le choletais. Il souligne l'importance du Campus CCI Formation Eurespace pour le territoire.

Il est très heureux aussi d'être associé à ce premier temps de l'Assemblée générale dédié au Choletais, terre d'industrie, en présence de Jean-Pascal LAPORTE, vice-président de Thalès, premier employeur de la Ville de Cholet.

Gilles BOURDOULEIX précise que le contexte n'est pas simple pour les collectivités. Il évoque la diminution depuis plusieurs années des ressources qui leur sont allouées. Il évoque le recul important qu'entraîne la réforme de la taxe d'habitation. Les collectivités n'ont plus la possibilité de faire évoluer cette taxe. Nombre d'entre elles n'ont plus d'autres moyens pour faire évoluer leurs ressources qu'augmenter la taxe foncière.

Il indique qu'à Cholet, le taux de la taxe foncière n'augmentera pas.

Il indique que 2022 est une année majeure pour l'avenir de la France et la gestion de l'État, avec l'élection du président de la République et les élections législatives. Il constate que la place de la décentralisation et des collectivités territoriales dans le système a été peu évoquée jusqu'à présent.

Il déclare qu'un État a trois piliers : une nation, un système institutionnel, politique et administratif et un territoire, qui se décline au pluriel, à travers les collectivités territoriales.

Il évoque son inquiétude sur l'évolution de la décentralisation et l'organisation des collectivités entre elles.

Gilles BOURDOULEIX indique que le territoire de l'agglomération du Choletais s'est beaucoup étendu, en particulier depuis 2017, avec la réorganisation territoriale décidée par l'État.

En complément de la Ville centre, un deuxième pôle de centralité s'est développé autour de Vihiers, une des communes déléguées de la commune nouvelle, Lys haut-Layon. Cette commune regroupe un certain nombre de services de l'agglomération. Gilles BOURDOULEIX mentionne que la volonté

première de l'agglomération est d'offrir à chacune et chacun les mêmes services sur l'ensemble du territoire.

La création de ce deuxième pôle a donné le jour à un certain nombre de projets, qui profitent aux entreprises locales. Il cite la construction d'une nouvelle piscine à Vihiers, afin que tous les enfants du territoire puissent apprendre à nager dans de bonnes conditions.

Il évoque aussi les projets de réhabilitation, voire d'agrandissement des établissements qui accueillent les aînés. Il cite les travaux entrepris pour la résidence de services, « Les Bosquets », dans le centre-ville de Cholet.

Gilles BOURDOULEIX souligne la volonté des élus de l'agglomération de rendre attractifs les équipements auprès des salariés qui viennent travailler dans le Choletais.

Il indique que sur la quinzaine de jeunes cadres qu'il a reçus la veille, treize ont fait le choix d'habiter à Cholet et qu'ils s'y plaisaient bien. Il y a quelques années, la moitié des cadres habitaient Cholet et les autres dans la région nantaise.

Gilles BOURDOULEIX évoque également le projet de la construction d'une nouvelle salle des fêtes, le projet de cuisine centrale, la rénovation du parc d'exposition de la Meilleraie, le programme de rénovation des stations d'épuration pour qu'elles répondent aux besoins des entreprises et des zones résidentielles et la mise en œuvre de nouvelles déchetteries.

Gilles BOURDOULEIX indique que l'ensemble des investissements pour l'agglomération en 2022, tous budgets confondus, représente un budget de près de 35 M€, 19 M€ pour le budget principal et près de 6 M€ pour les bâtiments économiques et les zones de développement économique.

Le budget d'investissement pour la Ville de Cholet s'élève à 13,5 M€.

Gilles BOURDOULEIX déclare que le développement économique est fondamental pour l'agglomération, car ce sont les entreprises qui créent la richesse. Il déclare que le territoire choletais a la chance d'avoir moins de 5% de chômage.

Contrairement à ce que certains disent, il ne considère pas que 5%, c'est une situation de plein emploi, cela reste 5% de personnes sans emploi. Il déplore le travers du système français, qui permet à certains de vivre correctement sans travail. Il évoque la difficulté des entreprises à recruter ;

Il évoque le projet de développement de Thalès, avec la création d'une nouvelle unité, et celui de l'entreprise, l'Abeille, rachetée par le groupe LSDH, basé dans le Loiret, qui va développer une nouvelle activité autour des produits laitiers. Cette diversification devrait mener au doublement des salariés.

Gilles BOURDOULEIX évoque la difficulté des collectivités à anticiper le développement des zones d'activités dans le contexte législatif actuel, avec la loi Climat et résilience, qui limitent l'acquisition de territoires par les collectivités, que ce soit pour des projets de développement économique que pour des projets de logement.

Il évoque la réflexion à mener concernant les capacités de logement dans la perspective de l'arrivée de nouveaux salariés chez Thalès, en partenariat avec l'ensemble des communes de l'agglomération. Il évoque la nécessité de renforcer le cœur de ville de Cholet, pour trouver un meilleur équilibre commercial entre les commerces du centre-ville et ceux de la périphérie. Il cite l'existence de friches qui pourraient retrouver une vocation économique. Il déclare que l'agglomération est à l'écoute des entreprises.

Il regrette que Cholet ne soit qu'une sous-préfecture, alors que la ville est plus importante que Laval, préfecture de la Mayenne et qu'elle est aussi importante que La Roche-sur-Yon, préfecture de Vendée.

Il indique que l'agglomération du Choletais est également attentive à l'évolution des formations d'enseignement supérieur dispensées à Cholet en veillant à ce qu'elles répondent aux attentes des entreprises.

En conclusion, Gilles BOURDOULEIX déclare que les élus font en sorte que le territoire soit dynamique, pour que les entreprises puissent s'y développer et que les salariés et leurs familles puissent y vivre de façon agréable et harmonieuse.

Pascal ROUILLER demande quels sont les critères retenus par l'agglomération pour distinguer les projets qui relèvent de son périmètre d'intervention et ceux qui relèvent du secteur privé.

Gilles BOURDOULEIX répond que cela dépend des projets et de l'activité. À chaque fois, il faut s'interroger sur ce qui est le plus intéressant pour la collectivité, à l'instant T, et dans sur la durée.

Pour le projet de la cuisine centrale, c'est la collectivité qui construit le bâtiment. Puis elle le met à la disposition de la société qui prépare les repas (Sodexo). Il s'interroge sur la possibilité de récupérer la préparation des repas étant donné l'augmentation des coûts depuis la crise sanitaire et la guerre en Ukraine. Il évoque l'écart entre le prix payé par les familles et le coût pour la collectivité au prestataire, financé par l'ensemble des contribuables.

Pour la gestion des transports, il estime que la confier à une société privée, n'apporte rien, si ce n'est un coût supplémentaire pour la collectivité.

C'est différent pour la gestion de l'eau, car les réserves d'eau sont difficiles à gérer. C'est pourquoi l'agglomération a choisi de travailler avec une société privée, qui possède les compétences techniques en termes d'analyse qu'une régie n'aurait pas.

Pour le ramassage des déchets, certaines communes continuent de travailler avec un prestataire privé alors qu'à Cholet, le ramassage des déchets est géré en régie. Il évoque le risque lors du passage de la régie à une société privée, de devoir trouver un emploi au sein de la collectivité aux employés qui travaillaient à la régie.

François GUIONNET (entreprise Pro lavage poids lourd, basée dans la zone du Cormier) partage le point de vue du président de l'agglomération du Choletais sur la problématique des terrains dans les zones d'activité. Il indique qu'il n'y a plus un mètre carré disponible dans la zone du Cormier.

Néanmoins, il reste des pastilles, dont un terrain, qui appartient à la société Ziegler, qui ne s'agrandit pas, et sur lequel ont été plantés des arbres fruitiers il y a deux ans.

Gilles BOURDOULEIX suggère qu'une superficie équivalente à celle où ont été plantés les arbres fruitiers soit attribuée ailleurs au développement économique.

Le président Matthieu BILLIARD indique que le sujet de la loi zéro artificialisation nette sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Jean-Pascal LAPORTE, responsable des sites de Thalès à Cholet, Brives et Laval, présente l'activité du Groupe. Thalès emploie 80 000 personnes dans le monde. Le Groupe est présent dans 70 pays. 50% des activités sont réalisés en France. L'État français possède 20% du capital. Le reste se répartit entre Dassault et des investisseurs privés. Le Groupe intervient dans les domaines de l'espace, la défense, la sécurité et le transport (circulation aérienne).

Le site de Cholet fait partie de l'activité systèmes de communication sécurisés et systèmes d'information complexes. 2 300 personnes travaillent sur le site, dont 1800 salariés de Thalès et 500 à 600 employés par des prestations de service. Thalès accueille une centaine d'alternants et une centaine de stagiaires par an. L'activité recherche et développement représente 70% de l'activité et l'activité industrielle, 30%. L'activité va du design du produit jusqu'à la formation des utilisateurs.

La production industrielle comprend trois aspects : process, intégration des postes et mise en place dans les systèmes des clients (sous-marins, bateau, avion et autres stations de communication partout dans le monde). La diversité des métiers est très large. Thalès fabrique aussi des bracelets électroniques pour le ministère de l'Intérieur (5000 par mois). Le site de Cholet livre des produits dans 50 pays. Thalès est implanté dans le Choletais depuis 1936. Il résulte du centre d'excellence industrielle, créé à l'initiative de l'État.

C'est la seule entreprise française à créer des équipements pour sécuriser les données transmises sous l'eau, dans l'aérien, dans l'espace et dans les bâtiments. Le site de Cholet traite de l'infiniment petit (il peut fabriquer ses propres composants). Cela implique beaucoup d'innovation. Une vingtaine de brevets sont produits par an, notamment dans le domaine de la cryptologie pour sécuriser le transfert des informations. Cette excellence est reconnue partout dans le monde. Thalès travaille avec de nombreux partenaires sur le territoire. L'entreprise a été labellisée « industrie du futur ».

Jean-Pascal LAPORTE indique que le projet évoqué par le président de l'agglomération s'inscrit dans le renouvellement des grands marchés militaires en France et à l'export, qui comprend le renouvellement des systèmes de communication. Il indique que le marché de la cybersécurité est en croissance de 6 à 7%. L'activité cybersécurité a plus que doublé en cinq ans.

Il indique que la rénovation du site choletais, devenu obsolète, est à l'étude depuis une quinzaine d'années.

Le site choletais a bénéficié d'un regroupement d'activités en région parisienne et du développement des activités systèmes, en récupérant des activités situées en région parisienne. Cholet va devenir un centre d'excellence français des produits de radio communication sécurisés au niveau européen. Ce projet représente 600 nouveaux collaborateurs.

Jean-Pascal LAPORTE explique que la décision de rester dans le Choletais résulte notamment du constat que 75% des cadres recrutés ces dernières années s'implantent dans le Choletais. Ils sont 5% à habiter à Angers et le reste dans l'agglomération nantaise. Il souligne l'importance du travail du conjoint dans le choix du lieu d'habitation.

Thalès a pris une réserve foncière pour à terme pouvoir transférer l'ancien site dans le nouveau site. Le projet devrait voir le jour en 2024. Le campus devrait regrouper 2 500 à 3 000 personnes d'ici à 2030.

Jean-Pascal LAPORTE indique qu'il envisage d'embaucher 1 000 personnes dans les 3 ans. Il indique que la première question que lui posent les personnes qu'il recrute concerne l'accompagnement pour trouver un logement. Il prévoit que l'implantation des salariés devrait être plus durable dans le Choletais, compte tenu des possibilités de mobilité professionnelles offertes par la diversité des activités sur le site et par la mise en place du télétravail.

À la difficulté de trouver des logements s'ajoute celle de réussir à attirer suffisamment de personnes. Jean-Pascal LAPORTE évoque la journée de recrutement organisée récemment avec l'ensemble des partenaires du territoire. Une quarantaine de personnes ont passé des entretiens. Il indique que les candidats sont attentifs aux services offerts par le territoire, en termes de services liés à la santé, à l'éducation pour les enfants, et aux possibilités d'emploi pour le conjoint ou la conjointe. Il indique que Thalès est bien accompagné par l'agglomération et la préfecture pour répondre à ces questions. Mais s'il s'avère que Thalès ne peut pas réaliser le développement dans le délai demandé, cela pourrait remettre en cause la réalisation du projet. Le Groupe pourrait alors décider de positionner le projet dans un bassin plus dynamique.

Jean-Pascal LAPORTE déclare que la dynamique est actuellement très positive, mais il y a des difficultés, qui concernent l'ensemble des acteurs industriels, notamment les difficultés d'approvisionnement. Le projet est de renforcer le centre d'excellence en produits de radio communication avec l'arrivée de 600 personnes à horizon 2024 et que le Campus Thalès regroupe 2 500 à 3 000 personnes en 2030.

Le président Matthieu BILLIARD remercie Jean-Pascal LAPORTE pour sa présentation.

Gérald ANGIBAUD demande où sont formés les alternants.

Jean-Pascal LAPORTE indique que des formations sont organisées avec Pôle emploi dans le département pour les métiers industriels (notamment pour l'intégration des solutions dans les véhicules). Les alternants en Recherche et Développement suivent leurs cours à ESEO Angers, Centrale-Supélec, etc. En accueillant de plus en plus d'alternants, Thalès vise à transformer ces contrats en CDI pour son projet de développement. Les alternants s'intègrent plus rapidement dans l'environnement Thalès. Jean-Pascal LAPORTE souligne que l'accueil d'alternants représente un certain investissement en termes d'accompagnement et implique de mettre en place une nouvelle culture managériale.

Pascale LUCIANI demande si l'attractivité culturelle d'un territoire ressort parmi les critères des candidats qui postulent.

Jean-Pascal LAPORTE répond que la qualité de l'offre culturelle du territoire contribue à l'appétence pour les postes proposés par Thalès.

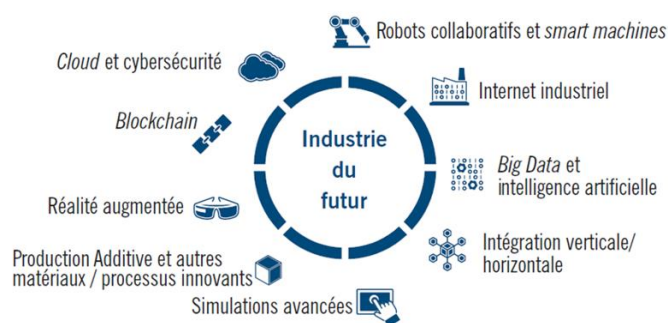
Anne-Céline HUMEAU indique que la CCI a répondu à un AMI (appel à manifestation d'intérêt) Territoires d'Industrie Compétence 4.0, qui comprend trois volets :

- La construction d'une offre de Bachelor Industrie du futur en septembre 2023 à Cholet et Laval
- La construction des logiques parcours et suivi des jeunes
- Et la construction d'un catalogue de formation continue pour les salariés.



Elle rappelle ce que désigne l'industrie du futur.

## Qu'est ce que l'industrie du futur ?



Source : Alliance pour l'Industrie du Futur, Interviews d'industriels et d'experts, Analyses BCG.

Anne-Céline HUMEAU indique que l'offre de formation a été déposée. Il reste maintenant à adapter la formation aux attentes des entreprises, dont Thalès, en lien avec les partenaires du territoire.

Cette offre de formation s'adresse à deux bassins, celui de Laval et de Cholet, en partenariat avec l'ESTIA de Bayonne pour le Bachelor. Les CCI de Vendée et de Nantes ont également été associées à ce projet, qui devrait intéresser les entreprises de leur territoire.

Le parcours de formation comprendra 50% d'enseignements théoriques et 50% d'enseignements pratiques, complétés par des périodes de stages en entreprise.

Anne-Céline HUMEAU déclare que l'objectif est de créer un groupe d'entreprise et une synergie autour de ce projet, avec des interventions d'experts, des rencontres et des échanges de bonnes pratiques.

L'équilibre de l'exploitation est attendu au bout de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> année. Une vingtaine d'étudiants et d'apprentis sont attendus pour la première année.

Le Président Matthieu BILLIARD précise que la réponse à l'AMI a été élaborée en seulement quelques semaines. Il salue la réactivité des équipes de la CCI et des partenaires industriels.

Il s'agit à présent de co-construire la plateforme. Cela représente un investissement de la CCI de plus 600 000 €.

Yann JAUBERT, PDG d'[Alfi Technologies](#), ambassadeur de la [French Fab](#) dans le Maine-et-Loire, présente l'objectif de ce mouvement qui consiste à redonner ses lettres de noblesse à l'industrie et à promouvoir un certain nombre de valeurs et d'établissements, dont les vitrines de l'industrie du futur, telles que Thalès et Alfi Technologies. Il rappelle que Cholet avait accueilli l'une des premières étapes du French Fab Tour il y a quelques années.

Un autre objectif de la French Fab est de favoriser la promotion et l'intégration des nouvelles technologies dans l'industrie pour la rendre plus compétitive, favoriser les relocalisations et attirer les jeunes.

Un certain nombre d'événements sont organisés pour promouvoir ces valeurs :

- Le Technik Fab permet à des start-up de présenter leur développement auprès des PMI pour favoriser les liens entre les acteurs industriels du territoire.
- Le French Fab challenge, lancé avec l'école des Arts et Métiers d'Angers, qui regroupe les écoles d'ingénieurs du département. L'objectif est de favoriser la relation entre les PMI du territoire et ces écoles. Les chefs d'entreprise accueillent 4 à 5 groupes d'étudiants qui vont réfléchir pendant une semaine à quinze jours sur la problématique proposée par le chef d'entreprise. Une restitution est faite devant un jury composé de professeurs et de membres de la direction de l'entreprise. Cela permet de faire émerger des idées.

Yann JAUBERT déclare que cet outil s'est révélé extrêmement puissant en termes d'innovation pour son entreprise.

Un site internet a été créé avec le soutien de la région Pays de la Loire : [Le French Fab Challenge - French Fab Challenge](#).

Yann JAUBERT cite également le Collectif industries du futur. Il estime que c'est la géographie qui crée l'histoire, car c'est parce qu'on se connaît qu'on fait des affaires. Il évoque la création de la plateforme : [Boost French Fab](#), pour flécher les investissements des porteurs de projets vers des fabricants et concepteurs de solutions français.

Le Président Matthieu BILLIARD remercie Yann JAUBERT pour sa présentation et pour son implication sur le territoire.

## **2. VIE INSTITUTIONNELLE – AFFAIRES GÉNÉRALES**

### **2.1. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2022.**

Les membres élus valident le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 mars dernier.

*Validation unanime de l'assemblée*

### **2.2 Présentation du budget**

Philippe BESNIER remercie l'équipe d'Isabelle COUPRIE du service financier de la CCI et le Directeur général, Cyrille LAHEURTE, pour sa maîtrise du sujet, son écoute et la confiance qu'il accorde aux élus.

Il présente les faits marquants 2021.

- La CCI a perçu 3 024 k€ au titre de la TCCI.

Philippe BESNIER déplore qu'au fil des années, les taxes collectées par l'État auprès des entreprises pour frais de Chambre, soient de moins en moins redistribuées aux Chambres. Il considère que dans un autre contexte, on désignerait ce détournement comme un «hold-up». Dans ces conditions, il estime qu'il faudrait baisser les taxes prélevées aux entreprises. Il ajoute que le montant des taxes collectées auprès des entreprises pour frais de Chambre n'est pas communiqué par l'État.

Il constate que, malgré la baisse de cette ressource, la CCI continue à exercer ses missions avec beaucoup de talent. La CCI ayant dépassé l'objectif fixé par le contrat d'objectifs et de moyens, elle a reçu 116 k€ en plus.

- Le CFA a connu une croissance de son activité de 5% et il y a eu moins de ruptures de contrats. La facturation des coûts contrat a augmenté de 7% en moyenne. Les ressources sont supérieures de 2 M€ par rapport au budget prévisionnel.
- L'hôtel consulaire de Saumur a été vendu.
- Quelques investissements ont été reportés sur 2022 et 2023, à cause de la crise sanitaire.

Les missions d'appui aux entreprises représentent 17 % du budget et la formation 83 %.

Le chiffre d'affaires des missions de conseils aux entreprises et aux territoires est conforme à l'objectif, avec un résultat d'exploitation de 5 M€ et des ressources qui frôlent les 2 M€.

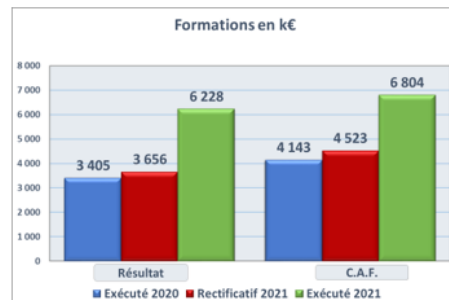
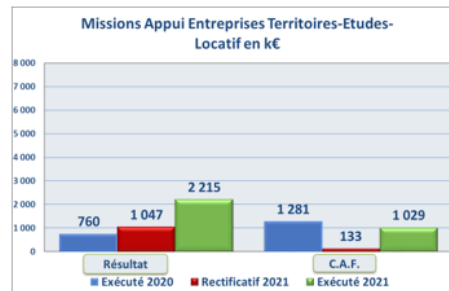
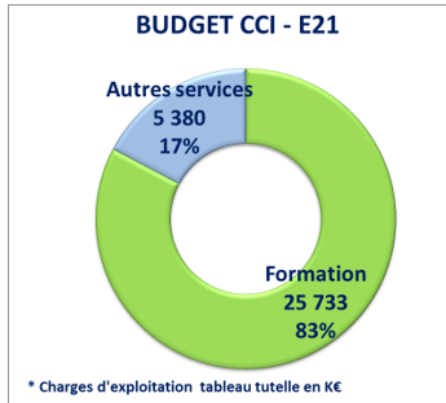
Philippe BESNIER indique que cela montre le développement des ressources propres, grâce à la mobilisation des équipes de la CCI. Il souligne néanmoins la nécessité pour la CCI de rester à sa place dans ce domaine et de ne pas entrer dans le marché concurrentiel.



## BUDGET EXECUTE 2021

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques

les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



Assemblée Générale du 20 mai 2022

21

Le chiffre d'affaires de l'activité formation est en augmentation de 10%, alors que les charges d'exploitation n'ont augmenté que de 2%.

Philippe BESNIER souligne le travail réalisé par les équipes du CFA pour la bonne gestion et la très belle performance du CFA.



## BUDGET EXECUTE 2021 FORMATION

- ✓ 83 % du budget de la CCI de Maine et Loire
  - CFA
  - Formation continue, professionnel, étudiante et conventionnée

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 /		Ecart E21 /	
					Valeur	%	Valeur	%
➔ Ressources d'exploitation	23 532	26 132	28 027	30 730	2 704	10%	4 598,7	18%
➔ Charges d'exploitation	21 743	21 673	23 204	23 628	423	2%	1 955	9%
Exédent Brut d'exploitation	1 789	4 459	4 822	7 103	2 280	47%	2 644	59%
Résultat d'exploitation	780	3 716	3 955	6 527	2 572	65%	2 811	76%
Résultat courant avant impôt	450	3 400	3 656	6 228	2 572	70%	2 828	83%
Résultat Exploit. avant affect. TCCI	425	3 405	3 656	6 228	2 572	70%	2 823	83%
CAF	1 458	4 143	4 523	6 804	2 280	50%	2 661	64%



## BUDGET EXECUTE 2021

### CFA

- ✓ Facturation OPCO au coût France Compétence (1 contrat/1 facture)
- ✓ Ajustement des frais de prise en charge des coûts pour les apprentis (DAPE, Restauration)
- ✓ Maintien des charges de fonctionnement et des frais de personnel
- ✓ Baisse des flux (charges et produits) avec les partenaires (ESSCA/ESEO)

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 /		Ecart E21 /	
					Valeur	%	Valeur	%
<b>RESSOURCES</b>								
Res sources d'exploitation	18 829	22 431	24 499	26 555	2 056	8%	4 123,6	18%
<b>CHARGES</b>								
Charges d'exploitation	17 492	18 034	19 708	19 864	156	1%	1 830	10%
Exédent Brut d'exploitation	1 337	4 398	4 790	6 691	1 900	40%	2 293	52%
Résultat d'exploitation	401	3 660	3 951	6 098	2 147	54%	2 437	67%
Résultat courant avant impôt	71	3 345	3 652	5 799	2 147	59%	2 454	73%
Résultat Exploit. avant affect. TCCI	46	3 350	3 652	5 799	2 147	59%	2 449	73%
CAF	1 005	4 082	4 492	6 392	1 900	42%	2 310	57%

Philippe BESNIER souligne également le travail effectué par les équipes de la CCI pour le développement de la formation professionnelle continue, un enjeu pour les entreprises, notamment dans le domaine de la digitalisation.

Il ajoute que pendant la crise sanitaire, de nombreux salariés, grâce au soutien de l'État, des entreprises ont pu proposer à leurs salariés de suivre des formations plutôt qu'être en activité partielle.



## BUDGET EXECUTE 2021

### Formation continue, professionnelle, étudiante, conventionnée

	Exécuté 2019	Exécuté 2020	Rectificatif 2021	Exécuté 2021	Ecart E21 / R21		Ecart E21 /	
					Valeur	%	Valeur	%
<b>RESSOURCES</b>								
Ressources d'exploitation	4 703	3 701	3 528	4 176	648	18%	475	13%
<b>CHARGES</b>								
Charges d'exploitation	4 251	3 639	3 496	3 764	268	8%	124	3%
Exédent Brut d'exploitation	453	61	32	412	380		351	
Résultat d'exploitation	379	55	4	429	425		374	
Résultat courant avant impôt	379	55	4	429	425		374	
Résultat d'exploitation avant affectation de la 1	379	55	4	429	425		374	
CAF	453	61	32	412	380		351	
RESULTAT BUDGETAIRE	453	61	18	388	371		327	

Concernant les investissements, un certain nombre d'opérations ont dû être reportées. Néanmoins, le montant total des investissements s'élève à 2 267 k€, sur 5,5 M€ budgétés.

## INVESTISSEMENTS EXECUTE 2021 : 2 267 k€



PC / LOGICIEL / AUDIOVISUEL  
554 k€

dont 67 k€ : nouvelle filière informatique à Saumur



MATERIEL PEDAGOGIQUE  
206 k€



TERRAINS  
Reporté



MOBILIER  
33 k€



ATTENTION TRAVAUX  
AGENCEMENTS ET TRAVAUX  
1 474 k€



INVESTISSEMENTS FINANCIERS  
Reporté



DONT :

- Aménagement 1er étage Aile est CPC :	897 k€
- Menuiseries MLA :	192 k€
- PPMS :	98 k€
- Aménagement salle démo HRT Angers :	21 k€
- Aménagement Amphi Cholet :	93 k€
- Aménagement SELF :	65 k€
- St SERGE :	23 k€

**Les subventions d'investissement s'élèvent à 205 k€  
(dont OPCO : 148 k€ et Région : 57 k€ )**

## REMBOURSEMENT EMPRUNT EXECUTE 2021 : 418 k€

Le résultat comptable s'élève à 8 443 k€.

Il est porté par les activités de la CCI et la cession exceptionnelle de l'hôtel consulaire de Saumur.

Le fonds de roulement net en fin d'exercice s'élève à 16 M€. Cela représente à 184 jours de fonctionnement de la CCI.

Philippe BESNIER indique que ce fonds de roulement confortable va permettre de réaliser de nouveaux investissements, de manière à garder une dynamique et rester un outil performant au service des entreprises du territoire.

Concernant le niveau de trésorerie, Philippe BESNIER indique que la CCI est dépendante du cycle de facturation et du cycle de paiements de la part des OPCO. Cela explique le montant élevé des créances clients (19 M€).

Concernant la répartition de la TFCI, Philippe BESNIER évoque les activités qui en bénéficient l'accompagnement à la création, transmission et reprise d'entreprise, les actions en lien avec le développement durable, le développement des réseaux et filières d'entreprises, l'information des entreprises sur les différents financements possible, tels que le fonds Pays de Loire participation. Philippe BESNIER estime que la CCI a un rôle à jouer pour aller à la rencontre des entreprises qui ont des projets de développement pour les aider à accélérer la réalisation de ces projets.

## BUDGET EXECUTE 2021 FR, BFR, Trésorerie

En K€	31/12/2021	31/12/2020	Var. 21 vs 20	Var. 21 vs 21
Fonds propres	25 512K€	17 069K€	8 443K€	49%
Subvention d'investissements	17 359K€	18 327K€	-968K€	-5%
Provisions	3 481K€	4 328K€	-847K€	-20%
Emprunts et avances	6 791K€	7 209K€	-418K€	-6%
Actif immobilisé net	37 141K€	37 458K€	-317K€	-1%
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>16 001K€</b>	<b>9 475K€</b>	<b>6 527K€</b>	<b>69%</b>
Créances clients	19 072K€	10 481K€	8 591K€	82%
Autres créances	829K€	1 885K€	-1 056K€	-56%
Charges constatées d'avance	157K€	140K€	17K€	12%
<b>Actif Circulant</b>	<b>20 058K€</b>	<b>12 505K€</b>	<b>7 553K€</b>	<b>60%</b>
Fournisseurs	4 335K€	2 584K€	1 751K€	68%
Dettes CCIR, Fiscales et Sociales	3 042K€	3 706K€	-665K€	
Autres dettes ( <i>dont FRT en gestion</i> )	2 512K€	1 740K€	772K€	44%
Produits constatés d'avance	1 437K€	799K€	638K€	80%
<b>Passif Circulant</b>	<b>11 326K€</b>	<b>8 829K€</b>	<b>2 497K€</b>	<b>28%</b>
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>8 732K€</b>	<b>3 676K€</b>	<b>5 056K€</b>	<b>138%</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>7 270K€</b>	<b>5 799K€</b>	<b>1 471K€</b>	<b>25%</b>
<i>Trésorerie pour compte des FRT</i>	<i>1 241K€</i>	<i>1 357K€</i>	<i>-116K€</i>	<i>-9%</i>
<i>Trésorerie propre CCI</i>	<i>6 029K€</i>	<i>4 442K€</i>	<i>1 587K€</i>	<i>36%</i>

Assemblée Générale du 20 mai 2022

## CHIFFRES CLES EXECUTE 2021

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>8 443 K€</b>
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>7 833 K€</b>
<b>Solde budgétaire global</b>	<b>6 741 K€</b>
<b>Taxe pour frais de chambre</b>	<b>3 024 K€</b>
<b>Fonds de roulement net en fin d'exercice</b>	<b>16 001 K€</b>
<b>Fonds de roulement net en nombre de jours</b>	<b>184 Jours</b>

Le Président Matthieu BILLIARD déclare que l'activité formation a été dopée par les aides de l'État pour développer l'apprentissage. De plus, le montant du contrat moyen est supérieur à ce qui avait été prévu. Pour la CCI de Maine-et-Loire, la réforme de l'apprentissage a ainsi eu un effet bénéfique ces trois dernières années. Cela s'explique par la structuration et la très bonne organisation des équipes. Cependant, les investissements portés auparavant par la région devront être financés par le budget de la CCI.

Le Président Matthieu BILLIARD ajoute que le résultat du CFA ne peut pas être reporté sur les activités d'appui aux entreprises.

Il indique également que contrairement aux CCI qui ont de grosses infrastructures à gérer et qui ont connu de fortes baisses d'activité pendant la crise sanitaire, la CCI de Maine-et-Loire a pu maintenir son niveau d'activité, grâce à la formation des apprentis et la formation continue.

Il remercie le trésorier pour sa présentation et remercie les équipes de la CCI, qui ont préparé le budget.

Nicolas BABICKI, Président de la commission des finances remercie également les équipes de la CCI pour le temps d'explication des budgets aux nouveaux élus. Il indique que la commission, qui s'est réunie le 5 mai 2022, a émis un avis favorable sur les comptes 2021 de la CCI 49.

Le commissaire aux comptes, Remi SOURICE souligne le travail en bonne intelligence avec les équipes du service financier de la CCI. Lors de l'audit, il a été particulièrement attentif aux ressources (fiscales et celles provenant du CFA) et aux estimations comptables (provisions pour risques et charges, liés aux engagements sociaux à long terme envers les salariés).

Sur la base de ces travaux, le commissaire déclare avoir certifié sans réserve les comptes de la CCI du Maine-et-Loire.

### Validation unanime de l'assemblée

## **2.3 Conventions**

### - Cession du siège de la CCI de Maine-et-Loire au 8 boulevard du roi René à Angers

Le Président Matthieu BILLIARD indique que la cession du bâtiment du siège de la CCI a été lancée début 2021. Sur une vingtaine de propositions, quatre projets ont été sélectionnés. Le choix du lauréat a été officialisé lors de l'assemblée générale du 29 octobre 2021. Il s'agit du Groupe Réalités. Le prix net vendeur s'élève à 6,9 M€, un prix très supérieur aux attentes d'origine (5 M€).

De ce montant seront déduits 600 000€ net de TVA correspondant aux deux ans de loyers qui seront appelés durant la période d'occupation par la CCI.

Le Président Matthieu BILLIARD évoque le projet de créer dans une partie du rez-de-chaussée de ce bâtiment un lieu vitrine du Campus de la gastronomie, pour valoriser la gastronomie, le végétal et les vins du territoire. Un droit de préférence a été négocié avec Groupe Réalités pour ce projet. L'investissement est estimé à 1,4 M€ net de TVA.

Le Président Matthieu BILLIARD indique que l'objet de la décision de ce jour est de lui donner le droit de signer le compromis de la vente sur ces bases.

Nicolas BABICKI déclare que la commission des finances a donné un avis favorable.

### Validation unanime de l'assemblée

### - Cession de l'hôtel consulaire de Cholet au 34, rue nationale

Le Président Matthieu BILLIARD indique que le montant de la cession est également supérieur à ce qui avait été prévu initialement. Il s'élève à 1 650 000 €. Cet immeuble a été vendu à la SARL le Caméléon. Deux ans de loyer gratuit dans une des parties de l'immeuble ont été négociés. Cette période sera mise à profit pour réfléchir au déménagement des activités.

Le Président Matthieu BILLIARD évoque la réflexion sur la création d'un pôle regroupant différents acteurs économiques dans le centre-ville, comme cela a été fait à Angers avec le projet Métamorphose.

Le Président Matthieu BILLIARD évoque également l'attention particulière à la destination du bâtiment vendu. Il abritera l'hôpital de jour de Cholet et conservera ainsi sa fonction publique.

Éric GROUD demande s'il est prévu de conserver une présence en centre-ville.  
Le Président Matthieu BILLIARD confirme que la CCI souhaite conserver une présence en centre-ville. Il reste à trouver le modèle de fonctionnement adapté.

Nicolas BABICKI déclare que la commission des finances a donné un avis favorable.

#### Validation unanime de l'assemblée

##### - Projet métamorphose

Le Président Matthieu BILLIARD indique qu'en 2018, la CCI avait exprimé le souhait d'acquérir 1 600 m<sup>2</sup> dans le bâtiment Métamorphose, qui regroupera les acteurs économiques dans le quartier Saint-Serge à Angers. À titre de comparaison, Aldev avait demandé 1 200 m<sup>2</sup>. La part des espaces partagés mutualisés utilisés par la CCI avait été estimée à 855 m<sup>2</sup> et 51 places de parking avaient été demandées.

Le Président Matthieu BILLIARD indique que depuis cette date, la demande de la CCI en mètres carrés a évolué étant donné qu'une partie des équipes administratives et financières se sont installées dans le centre Pierre-Cointreau, la réflexion autour du projet du restaurant d'application.

Le Président Matthieu BILLIARD indique également que le prix du mètre carré a beaucoup augmenté. Il s'élève aujourd'hui à 3 754 €. Cela donne un prix TTC à près de 7,3 M€.

Le loyer des espaces partagés s'élèverait à 160 k€ par an TTC et le prix d'une place de parking à 20 k€.

Le Président Matthieu BILLIARD indique que les élus sont invités ce jour à voter l'enveloppe théorique maximum sur laquelle la CCI s'engage avec les autres partenaires et sur la volonté de mieux définir les besoins en mètres carrés à acheter et à louer.

Cyrille LAHEURTE indique que le projet avance bien et que le Conseil régional des Pays de la Loire a réaffirmé son engagement. Il indique que le souhait de rétrocéder des mètres carrés par rapport à la demande initiale correspond aussi à l'enrichissement des acteurs et des partenaires qui pourraient rejoindre ce lieu. Des discussions avec d'autres opérateurs sont en cours. Les autres partenaires engagés dans la dynamique autour de ce projet sont Aldev, Angers Technopole, la Maison de la création et de la transmission et Solutions Éco. L'objectif de la réflexion est d'optimiser fortement les mètres carrés. Il ajoute que les nouveaux modes de travail avec la généralisation du télétravail obligent à repenser l'usage des locaux.

Il indique que le projet est porté par la Soclova.

L'aménagement dans le bâtiment Métamorphose pourrait avoir lieu au cours de l'été 2025.

Nicolas BABICKI déclare que la commission des finances a donné un avis favorable sur ce sujet.

#### Validation unanime de l'assemblée

##### • **Avec Les Vitrines du Maine-et-Loire**

Dominique GAZEAU rappelle que les Vitrines du Maine-et-Loire est la nouvelle appellation des Vitrines d'Anjou. L'objectif de cette association est de regrouper les associations de commerçants du département et de mutualiser les moyens et de monter des projets structurants et de bénéficier de tarifs préférentiels.

La convention a été décidée à la suite d'un échange avec le président des Vitrines de Cholet et le président de l'Esplanade à Angers.

La CCI apportera un soutien pour l'année 2022 sous la forme de la mise à disposition de personnel.

Pour les années suivantes, il est prévu éventuellement des subventions liées à des projets qui doivent être discutés.

#### Validation unanime de l'assemblée



- **Avec le Club des hôteliers du Saumurois avec un avenant de mise à disposition de personnel et avec le Club des restaurateurs du Saumurois avec un avenant de mise à disposition de personnel**

Le Président Matthieu BILLIARD indique qu'il s'agit d'avoir deux avenants de mise à disposition en répartissant les 20 jours de mise à disposition de personnel entre le Club des hôteliers et le club des restaurateurs.

Le club des hôteliers est piloté par Benoit de Courcy.

Le club des restaurateurs est piloté par Mickaël Pihours.

Validation unanime de l'assemblée

**- Avec la commune de Mauges-sur-Loire**

Le Président Matthieu BILLIARD indique que l'objectif est de favoriser le rapprochement entre ceux qui veulent entreprendre et les mètres carrés disponibles, qu'ils soient publics ou privés.

Pascale LUCIANI indique que cette idée a été proposée par un cabinet de conseil. Pour remédier à l'absence de commerces dans les bourgs, il est proposé de solliciter les mairies, qui deviennent l'un des partenaires de ces conventions «Mon centre bourg a un incroyable commerce », passées avec les porteurs de projet.

Ces conventions sont soutenues par Le Bon Coin et Loire Habitat.

La convention signée (le 14 mai 2022) avec la ville de Mauges-sur-Loire est la première à avoir été signée dans la région Pays de la Loire.

Huit porteurs de projet ont présenté des projets très variés.

Le soutien de la CCI consiste en des heures de coaching, assurées par des collaborateurs de la CCI, et des heures d'accompagnement pour aider les porteurs de projet à concrétiser leur projet.

À l'issue des pitches, quatre prix ont été remis, dont deux à des restaurateurs.

Le Président Matthieu BILLIARD indique que la mission de la CCI est d'apporter du service aux entreprises, quelle que soit leur taille.

Validation unanime de l'assemblée

- **Avec l'APREC, association pour le rapprochement entre les écoles et les entreprises dans le Choletais**

Le Président Matthieu BILLIARD indique que l'association APREEC a pour vocation de favoriser le rapprochement entre les écoles et les entreprises dans le Choletais. Elle assure une relation permanente entre 70 entreprises du Choletais et plus de 50 établissements scolaires en proposant plusieurs actions : visites de classes, visite d'enseignants dans les entreprises, intervention de chefs d'entreprises...

La CCI49 participe au fonctionnement de cette association.

La convention a pour objet de définir les modalités.

Jocelyne BOISSEAU, collaboratrice de la direction du CFA est la personne référente de la CCI pour cette action. Cela représente 20 % de son temps.

La CCI s'engage à fournir des services supports dans les domaines suivants :

- Comptabilité
- Aide à la vie institutionnelle de l'association
- Appui commercial, communication et marketing

Sylvain APAIRE, président du MEDEF du Pays choletais, approuve la volonté de rapprocher l'école de l'entreprise. Toutefois, il a été déçu par l'attitude de nombreux élèves qui manifestaient peu d'intérêt à ce qui leur est présenté dans les entreprises, qu'ils étaient venus visiter lors de la semaine

de l'industrie. Face à cette situation, il a proposé aux chefs d'établissement de sélectionner les élèves en fonction de leur intérêt pour les entreprises visitées. Il espère que les visites d'entreprise seront ainsi plus efficaces.

Validation unanime de l'assemblée

## **2.4 Représentations**

### **- À la Commission départementale de vidéoprotection**

Les membres du Bureau ont proposé de désigner Sandrine WINDELS, membre élue, comme représentante de la CCI49 à la commission départementale de vidéoprotection, sous l'autorité de la Préfecture.

Validation unanime de l'assemblée

### **- À la Commission locale site patrimonial remarquable Angers SPR**

Le président Matthieu BILLIARD indique que l'objectif de cette commission est de mettre en avant le patrimoine remarquable d'un site classé, en lien avec les contraintes du PLU, en aidant les entrepreneurs à aménager certains locaux.

Dans la mandature précédente, c'est Éric GRELIER qui siégeait dans cette commission.

Il a proposé à Dominique GAZEAU d'assurer cette fonction, qui est liée à l'activité commerciale, en tant que représentant titulaire et à Annabelle MICHEL, spécialiste de l'aménagement du territoire à la CCI, d'être la représentante suppléante.

Validation unanime de l'assemblée

### **- À Sominval**

Le président Matthieu BILLIARD indique que la CCI doit désigner un représentant titulaire pour siéger au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de Sominval, la société qui gère le MIN Val de Loire, à Angers.

Les membres du Bureau ont proposé de reconduire Raphaël COURANT à cette fonction.

Raphaël COURANT précise que Sominval aménage et entretient les bâtiments. Elle coordonne les travaux de modernisation, gère les déchets dans une démarche de développement durable...), commercialise les locaux disponibles et anime le marché de gros d'Angers et de production de Vivy (accueil des acheteurs, sécurité des sites, promotion des acteurs et des activités...).

Validation unanime de l'assemblée

### **- Au Campus de la gastronomie**

Le président Matthieu BILLIARD indique que le Campus de la Gastronomie a été créé en 2019.

Sa finalité est de répondre aux besoins en compétences de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la fourche à la fourchette. Il propose, grâce à l'alliance des trois structures de formation partenaires (ESA, l'Université d'Angers et la CCI49), une offre de services en formation initiale (du CAP au doctorat) et en formation continue, en recherche scientifique, en conseil et accompagnement, et en innovation. La CCI souhaite développer la spécialité du territoire, en lien avec le végétal.

Les membres du bureau proposent de désigner Matthieu BILLIARD – le président de la CCI est membre de droit historiquement – et Marc FLAMANT, qui siège également à Végépolys.

Validation unanime de l'assemblée

### 3. ACTIVITÉS DE LA CCI

#### 3.1 Communication du président sur la consultation CCI France

Le Président Matthieu BILLIARD évoque la consultation lancée par CCI France, pour connaître les envies des entreprises du territoire. Après les entreprises, c'est au tour de l'ensemble des élus et des collaborateurs du réseau de répondre à cette consultation. Il souligne l'ampleur de ce projet.

Une vidéo d'Alain di Crescenzo, président de CCI France, présentant l'objectif de cette consultation est projetée.

<https://youtu.be/54ODIJ6ezzM>

Cyrille LAHEURTE, qui fait partie du comité de pilotage de cette consultation, souligne qu'il a été agréablement surpris par la qualité du retour et par la densité des propositions, lors d'un premier point d'étape réalisé la veille. Cela permet de découvrir ce qui fait consensus et ce qui fait dissensus. L'analyse des réponses permettra de définir la ligne de crêtes pour construire l'orientation des CCI, entre mission de services publics et prestations payantes.

Il invite les membres de l'assemblée à répondre à cette consultation, qui est ouverte jusqu'au 26 juin.

Éric GROUD déclare que ce type de consultation ne facilite pas l'expression de points de vue qui nécessite un minimum d'espace. Il cite le sujet de la sauvegarde de la biodiversité.

Le Président Matthieu BILLIARD en convient. Il indique que ce type de consultation permet de faire ressortir des tendances dans les attentes et les critiques.

Éric GROUD déclare qu'à l'avenir, on travaillera et on se déplacera différemment. C'est pourquoi il estime que ce type de consultation devrait aussi permettre d'explorer des chemins non fréquentés et de se lâcher pour favoriser un bouillonnement créatif.

Le Président Matthieu BILLIARD déclare que lorsqu'on consulte largement, c'est compliqué d'aller très loin dans le débat. Mais cela n'empêche pas ensuite d'organiser des débats pour échanger autour des problématiques remontées et exprimer toutes les solutions à apporter possibles pour répondre à ces problématiques, sans frein ni tabou.

#### 3.2 Marchés passés en 2021, tarification 2022

##### - Information sur les marchés passés selon une procédure adaptée

Le Président Matthieu BILLIARD indique que conformément à son Règlement intérieur, la CCI de Maine-et-Loire présente à l'assemblée générale les marchés conclus selon une procédure adaptée pendant l'année 2021.

Il s'agit des marchés de fournitures et services inférieurs à 139 000 € HT et des marchés de travaux inférieurs à 5 350 000 € HT.

En 2021, la CCI de Maine-et-Loire a attribué 12 marchés locaux en procédures adaptées. La plupart concernent les locaux du CFA Pierre Cointreau.

## marchés de fournitures et services :

- Prestations de reprographie (montant annuel : 20 000 € ht)
- Fourniture d'une cellule robotisée pour la filière énergétique (montant annuel : 70 000 € ht)
- Maintenance du matériel de cuisine (montant annuel : 24 000 € ht)
- Prestations d'impression (montant annuel : 20 000 € ht)
- Fourniture d'équipements audiovisuels pour les amphithéâtres (80 000 € ht)
- Fourniture d'outillage de bijouterie (30 000 € ht annuel)
- Fourniture de matériels de coiffure (30 000 € ht annuel)
- Prestations de surveillance et de télésurveillance (10 000 € ht annuel)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement extérieur du centre Pierre Cointreau (85 000 € ht)
- Maintenance des centrales intrusion (10 000 € ht annuel)

## marché de travaux :

- Installation d'un système d'alarme PPMS (97 000 € ht)
- Travaux de remplacement des menuiseries du bâtiment D du CPC (457 000 € ht)

### - Tarification CCI 2022

Le Président Matthieu BILLIARD soumet aux membres de l'assemblée les tarifs de la CCI 49 pour les différentes prestations pour 2022 ont été mis à jour. Ils sont disponibles sur le site de la CCI de Maine-et-Loire.

### Validation unanime de l'assemblée

### **3.3 Délégation de signature**

Le président Matthieu BILLIARD indique que sur proposition du Directeur général, Cyrille LAHEURTE, le plafond des engagements de dépenses pour Nicolas MOSTOWYCK, responsable du Pôle Support Informatique de la CCI de Maine-et-Loire passe de 1 500 € à 5 000 € HT.

Le tableau des délégations de signatures a été mis à jour et annexé au Règlement intérieur de la CCI.

### **3.4 Agenda**

#### La Grande Aventure d'Entreprendre le 9 juin au centre des Congrès d'Angers

Philippe COUGÉ présente le programme de la Grande Aventure d'Entreprendre qui aura lieu en présentiel le 9 juin au centre des Congrès d'Angers. On pourra y assister à des conférences sur l'entrepreneuriat, à des battles d'étudiants et à l'élection des espoirs de l'économie.

Il indique que la préparation de la 10<sup>e</sup> édition est déjà en préparation. L'organisation a été confiée à Mathilde BLANCHARD (Sybilline escapade), une ancienne lauréate des espoirs de l'économie, élue membre titulaire de la nouvelle assemblée de la CCI.

Le Président Matthieu BILLIARD indique que cet événement de promotion de l'entrepreneuriat sera décliné sur l'ensemble du département lors des Folles Journées pour entreprendre du 17 au 21 octobre.

Puis il évoque les autres grands rendez-vous à venir :

- La journée dédiée à l'international le 27 septembre,
- La remise des diplômes aux apprentis du CFA le 17 novembre,
- La Connected week les 23 et 24 novembre.

### **3.5 Campagne de communication sur le réseau social Tik Tok**

Le Président Matthieu BILLIARD indique que les équipes de la CCI ont proposé de communiquer sur le réseau Tik Tok pour mieux toucher la cible des jeunes afin de recruter des apprentis.

Cyrille LAHEURTE indique que des vidéos seront réalisées sur les différents métiers proposés par le centre d'apprentissage de la CCI.

La vidéo réalisée pour Tik Tok, présentant le centre de formation en général, est projetée.

Le Président Matthieu BILLIARD ajoute qu'il est envisagé également de proposer une enveloppe pour financer des actions de communication réalisées par les jeunes pour les jeunes.

Le président Matthieu BILLIARD propose à Monsieur le Sous-préfet de conclure la réunion.

Ludovic MAGNIER déclare qu'il n'ignore pas les efforts considérables réalisés par les Chambres consulaires depuis dix ans. Il constate que la réforme a permis de réorienter les actions des CCI autour de priorités définies par les CCI et les entreprises, à savoir les services aux entreprises et la formation. Il ajoute que l'État n'a jamais mis autant de moyens sur ces deux thématiques. Il constate que la réforme a atteint ses objectifs et qu'il faut s'en réjouir.

Il salue le choix de la CCI de Maine-et-Loire de se saisir du sujet de la Zéro artificialisation nette des sols. Il estime qu'ignorer cette problématique serait une erreur majeure pour l'économie et les entreprises. Il considère qu'il est fondamental que des établissements publics comme la CCI se saisissent de cette problématique. Il ajoute que c'est notamment pour ce type de réflexion et pour les solutions qui en émaneront que l'État a besoin des CCI.

Il déclare qu'il est très impatient de connaître la conclusion des travaux de la CCI sur ce sujet.

Le Président Matthieu BILLIARD reconnaît qu'il est important de s'interroger sur l'accompagnement à proposer aux entreprises qui souhaitent s'agrandir ou s'implanter dans ce nouveau contexte réglementaire. Il évoque ce qui a été fait dans des pays aux espaces contraints, comme Hong-Kong et ses usines construites en hauteur et les Pays Bas. Cela fera partie des enjeux des années à venir.

Le Président Matthieu BILLIARD indique que la prochaine assemblée générale aura lieu le 30 juin. Étant donné que ce même jour aura lieu l'assemblée générale du Réseau Entreprendre, il propose d'avancer l'horaire de l'assemblée générale d'une heure pour éviter que les deux événements se télescopent. Elle aura donc lieu de 16h30 à 19h. Le lieu n'a pas encore défini. Elle pourrait avoir lieu à l'ADEME.

*Fin de la réunion à 12h30.*

**Cyrille LAHEURTE**

**François LELIEVRE**

**Directeur général**

**Secrétaire**